

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/ DH/07
pour le recrutement d'un bureau d'étude chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'un projet régional
de surveillance épidémiologique dans les pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI)**

1. La Commission de l'Océan Indien (COI), composée de cinq Etats membres : Comores, France (Réunion), Madagascar, Maurice et Seychelles, a sollicité un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour un projet de surveillance épidémiologique dans les Etats membres de la COI.

2. Ce projet d'une durée de 4 ans s'inscrit dans le cadre du RSI (2005). Il sera organisé en deux composantes : (i) mise en place d'un réseau régional de surveillance épidémiologique et de coordination de la réponse et (ii) renforcement des capacités nationales de surveillance et de réponse. Il sera mis en œuvre par une Unité technique d'Epidémiologie créée au sein du Secrétariat général de la SG-COI (SG-COI).

3. Une étude de faisabilité pilotée par un groupe de travail composé de représentants des Etats membres et de l'OMS a permis de définir le contenu et les modalités de mise en œuvre du projet.

4. Par le présent appel à manifestation d'intérêt, le SG-COI se propose d'arrêter une liste restreinte de consultants qui seront appelés à soumissionner pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce projet. Elle sera constituée de deux experts techniques internationaux long terme, spécialistes en santé publique (système de santé) et en épidémiologie (surveillance épidémiologique), pour des durées de deux ans renouvelables, ainsi que d'un pool d'experts court-terme, équivalent à 19 hommes-mois.

5. Les prestations attendues concernent l'appui aux définitions et à la mise en œuvre de stratégies régionales et nationales, l'élaboration des budgets programmes, l'organisation et la participation aux formations, les revues et évaluations des politiques, les investigations d'épidémies, le dialogue et coordination avec les bailleurs de fonds. L'expertise court terme concernera la mise en place d'un processus de suivi-évaluation par un sociologue spécialiste en organisation, et des appuis ponctuels dans les domaines juridique, investigation des épidémies, bases de données et réseaux informatiques, formation et sociologie des organisations. L'assistance technique sera basée à Maurice avec des déplacements très fréquents dans les Etats membres. La mise en place de l'assistance technique est prévue pour avril 2008.

Section 1: PIECES ADMINISTRATIVES

Les consultants intéressés devront joindre à leur dossier une déclaration de manifestation d'intérêt faisant apparaître, pour les personnes physiques, leurs nom, prénoms, qualité, domicile, nationalité et, s'il s'agit d'une société, la raison sociale, l'adresse du siège social, et les pouvoirs délégués aux signataires.

Section 2 : REFERENCES DU CONSULTANT

Le consultant devra présenter le bureau d'études (chiffre d'affaires, expérience dans la région et les domaines ciblés) et indiquer les services rendus pendant les cinq dernières années (soit en tant que seule société, soit comme l'un des principaux partenaires d'une association), qui illustrent le mieux ses qualifications. Pour chaque service obtenu par contrat, il devra indiquer : la désignation de la mission, le pays et le lieu, le personnel spécialisé fourni par la société/organisme (profils), le nom et l'adresse du client ou du maître d'ouvrage, le nombre d'employés ayant participé à la mission, la durée (date de démarrage et date de fin), la valeur financière approximative du contrat (en euros), le nom des éventuels consultants associés ou partenaires, le nombre de journées ou de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés, les noms des responsables des équipes (directeur ou coordonnateur de projet, chef d'équipe), la description du projet, la description des services effectivement rendus par le personnel du consultant.

6. Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse à des consultants ayant des compétences dans les domaines de la santé publique, de l'organisation des systèmes de santé et de la veille sanitaire.

7. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt comprend une section 1 (Pièces administratives) et une section 2 (Références du Consultant).

8. Chaque dossier, rédigé en français en trois (3) exemplaires dont l'original et deux (02) copies, devra parvenir au Secrétariat général de la COI, sis à l'adresse mentionnée à l'article 12, au plus tard le **mercredi 12 décembre à 12h00**, heure locale, soit par courrier express, soit déposé contre récépissé, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 02/DH/07
pour le recrutement d'un bureau d'étude chargé de
l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet Réseau
régional de surveillance et d'investigation dans les
pays membres de la COI**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (3) mois.

10. L'analyse des dossiers sera effectuée par une Commission désignée par la Secrétaire Générale de la COI. Le lancement de l'appel d'offres est envisagé pour le 20 décembre 2007.

11. La liste restreinte comprendra les consultants présentant les meilleures références techniques pour cette étude, et dont le dossier administratif est en règle.

12. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du :

Secrétariat Général de la Commission de l'Océan Indien
BP 7 – Av. Sir Guy Forget - Quatre Bornes, Ile Maurice
Tél. : (+230) 425 9564 / 1652 / 8737 - Fax : (+230) 425 2709
E-mail : denis.bossard@coi-ioc.org